




DEMANDE D'AUTORISATION D'AMARRAGE - ANNEE 2024

NOM **Prénom**

Adresse Principale :

Code Postal Ville

 Domicile


 Bureau

 Portable


 E-mail

En cas de problèmes sur votre bateau

Personne à prévenir (**autre que vous**)

 domicile

NOM

 portable

CARACTERISTIQUES

*Bateau à moteur	*Voilier	*Barque
-------------------------	-----------------	----------------

*Rayer les mentions inutiles

Nom de baptême

*Habitable **OUI** **NON**

Marque

Modèle

Matière

Immatriculation

Couleur coque

Pavillon

Moteur : hors-bord ou in-bord

essence ou gaz-oil

Puissance CV

Tirant d'eau

Poids du bateau

Longueur hors-tout mcm

Largeur hors-tout m cm

Le.....

Signature

-----**Réservé à l'administration**-----

Date de dépôt le :

Contrôlé le :

ANNEE d'attribution de la place :

Longueur contrôlée m cm

Numéro de la place :

Largeur contrôlée m cm
Surface bateau m²

INFORMATIONS IMPORTANTES

Demande d'une place d'amarrage :

Les places d'amarrage sont attribuées chaque année sur demande. Aucun droit à renouvellement ne sera automatique d'une année sur l'autre.

Le demandeur de place doit compléter et adresser le formulaire au recto par écrit à la mairie accompagné des pièces suivantes :

- **Titre de propriété au nom d'une personne physique ou d'une société pour les professionnels ;**
- **Original du certificat d'immatriculation ou de l'acte de francisation du bateau concerné ;**
- **L'attestation d'assurance à jour ;**
- **Et le permis de navigation pour les bateaux à moteur de plus de 6 CV ;**

Les demandes sont inscrites et numérotées dans l'ordre d'arrivée en mairie. Les attributions sont faites dans la limite des places disponibles, et prioritairement aux publiérains ou bénéficiaire d'une résidence secondaire à Publier, puis dans l'ordre d'arrivée de la demande.

Lors de son enregistrement, la demande est datée. Il est remis au demandeur une copie du formulaire, portant mention de la date de dépôt. Elles ne sont valables que pour l'année en cours et doivent être renouvelées **avant le 31 décembre de chaque année.**

Liste d'attente :

Les demandes arrivées hors délai ou non satisfaites sont portées d'office sur une liste d'attente et traitées en fonction des places disponibles.

Tarifs en vigueur conformément à la délibération 2023.014 du 27 février 2023 :

TARIFS DU PORT		TARIFS TTC 2023
<i>DROIT DE STATIONNEMENT-TARIFS DE LOCATION : la location d'un emplacement de stationnement est basée sur la surface de stationnement (surface hors tout de la coque = longueur x largeur, non compris toutes parties fixes telles que balcon, appareils par exemple)</i>		
JOUR (forfait)	Par jour	20,00 €
ANNEE	Le m ² à l'année	50,00 €
ANNEE (forfait)	Catégorie socio-professionnelle chantier naval (16.25 m ² par bouée)	510,00 €
ANNEE (forfait)	Pêcheur professionnel	200,00 €
UNE SEMAINE		25% du tarif au m ²
DEUX SEMAINES		50% du tarif au m ²
TROIS SEMAINES		75% du tarif au m ²
<i>Au-delà de 3 semaines, le tarif annuel est appliqué.</i>		
MOIS	Stationnement d'un véhicule, à la journée, si mise à l'eau du bateau	50,00 €